

# SARL MEN'S CLUB

## 60 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE – 75011 PARIS

TEL. : 07.83.15.87.10

[mensdistribution@gmail.com](mailto:mensdistribution@gmail.com)

TVA intracom : FR94 391 191 392

### HOT Propyl

#### FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Material Safety Data Sheet)

(cf annexe II du Règlement « REACH » (CE) N° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil)

Date de réalisation de la fiche : Janvier 2017  
Date de la dernière mise à jour : Juillet 2018  
N° de mise à jour et objet : 02 - Règlement (UE) 2015/830

#### 1- Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1 Identificateur du produit

Nom commercial : HOT Propyl

Composition :

Matière première	Quantité en %	CAS
ISOPROPYL NITRITE	(82% - 88%)	541-42-4
ALCOOL ISOPROPYLIQUE à 99,8% (synonyme : propan-2-ol)	(12% - 18%)	67-63-0

N° REACH : AL480922-34

##### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du mélange : Arôme d'ambiance

##### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SARL MEN'S CLUB  
Adresse : 60 AVENUE P. AUGUSTE – 75011 PARIS  
Tél. : 07.83.15.87.10

Email personne chargée de la FDS : [mensdistribution@gmail.com](mailto:mensdistribution@gmail.com)

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° tél d'appel d'urgence Centre Anti-poison France (Paris) : +33 (0) 1 45 42 59 59

## 2- Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement CE N°1272/2008 (CLP) et règlement (UE)/2015/830 :**

Liquides inflammables (Catégorie 2)

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3)

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 2)

Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3)

Irritation cutanée (Catégorie 2)

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon règlement CE N°1272/2008 (CLP)

Catégorie	Critères
2	Le point d'éclair est < 23°C et le point d'ébullition est > 35°C.

Pictogrammes de danger :



Mentions de danger :

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H311 : Toxique par contact cutané.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 : Mortel par inhalation.

Conseil de prudence :

Ne pas avaler.

Ne pas fumer.

Conserver hors de la portée des enfants.

Ne jamais associer avec des produits destinés à favoriser l'érection ou en cas de maladies cardiaques, en cas de doute consulter un médecin ou un pharmacien.

Ne pas vendre aux mineurs

Classification	Catégorie 2	Définition
Mention d'avertissement	<b>Danger</b>	
Conseil de prudence Prévention	P210  P233  P241  P242  P243	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  Utiliser du matériel électrique/de ventilation /d'éclairage/.../ antidéflagrant.  Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Conseil de prudence Intervention	P303 + P361 + P353  P370 + P378	En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'incendie, utiliser des extincteurs à eau.
Conseil de prudence Stockage	P403 + P235	Tenir au frais. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Conseil de prudence Elimination	P501	Eliminer le contenu et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux spéciaux.

**2.3 Autres dangers :**                      Aucun à notre connaissance

**3- Composition, Informations sur les constituants**

**3.1 Substances**

- Composition chimique :

N° index	Identification	N° CE	N° CAS
	Isopropyl Nitrite	208-779-0	541-42-4
603-117-00-0	Propan-2-ol	200-661-7	67-63-0

Identification	Classification		Etiquetage	
	Codes des classes + catégories Danger	Codes des mentions de Danger	Codes des pictogrammes, mentions d'avertissement	Codes des mentions de Danger
Isopropyl Nitrite	Flam. Liq.2 Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Provoque irritation cutanée. Provoque sévère irritation des yeux. Mortel par inhalation.	H225 H301 H311 H315 H319  H330	GHS02  GHS07  SGH06	H225  H319  H319
Propan-2 ol	Flam. Liq.2 Eye Irrit.2 STOT SE 3	H225 H319 H336	GHS02 GHS07 Dgr	H225 H319 H336

### 3.2 Mélange

ISOPROPYL NITRITE : [82%-88%] CAS N° 541-42-4

PROPAN-2-ol [12%-18%] CAS N° 67-63-0

## 4- Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours :

**En cas d'inhalation :** Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire.

Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

**En cas de contact avec les yeux:** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

**En cas d'ingestion:** Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter *immédiatement* un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

**Symptômes :**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Pas d'autres informations importantes disponibles

## **5- Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

CO<sub>2</sub>, sable, poudre d'extinction, ne pas utiliser d'eau.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone

Oxyde d'azote.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil respiratoire autonome.

## **6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

#### **Premières mesures :**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Tenir éloignées les sources d'incendie.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Les liquides renversés doivent être contenus et non évacués dans les égouts ou les eaux souterraines.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir en endiguant avec des matériaux absorbants non combustibles (sable).

### **6.4 Référence à d'autres sections :**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13

## **7- Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aération du poste de travail.

#### **Préventions des incendies et des explosions :**

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation – Ne pas fumer.

## **7.2 Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé.

Après ouverture, le contenant doit être refermé avec soin et maintenu en position verticale pour éviter toute fuite.

Ne pas stocker en plein soleil. Isoler des matériaux incompatibles.

## **7.3 Utilisation finale particulière**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celle mentionnée à la section 1.2.

# **8- Contrôles de l'exposition et protection individuelle**

## **8.1 Paramètres de contrôle**

Aucune donnée.

## **8.2 Contrôle de l'exposition**

Aucune donnée

### **8.2.1 Mesures d'ordre technique**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection individuelle.

### **8.2.2 Mesures de protection individuelle**

Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

#### **Mesures d'hygiène :**

Bien se laver les mains après manipulation.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

#### **Protection des yeux/visage :**

Lors de la manipulation du produit en vrac,

porter toujours, contre les éclaboussures, des lunettes de protection chimique étanche ou écran facial.

#### **Protection de la peau :**

Lors de la manipulation du produit en vrac,

utiliser des gants imperméables pour la protection la plus efficace de la peau.

#### **Protection respiratoire :**

Lors de la manipulation en vrac du produit, utiliser une ventilation générale ou locale. Utiliser un appareil respiratoire conçu pour les vapeurs organiques.

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter le mélange à l'égoût.

## 9- Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Etat physique :	Liquide
Couleur :	jaune
Indice d'acide:	3 max
Point de fusion :	Non déterminé
Température d'ébullition :	39°C
Point d'éclair coupelle fermée :	-17°C
Température d'inflammabilité :	Non déterminé
Masse volumique à 20°C :	867 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau :	donnée non disponible
Tension de vapeur à 25°C :	458 mm Hg
Densité de vapeur relative (air=1) :	donnée non disponible

## 10-Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité :

Aucune information connue.

### 10.2 Stabilité :

Stable à température ambiante.

### 10.3 Possibilités de réactions dangereuses :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants, chaleur.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone, Gaz nitreux.

## **11- Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### ***Toxicité aiguë :***

CL50 Inhalation – rat – 4h – 1250 ppm

Remarques : Effet comportemental : temps de sommeil modifié (y compris la modification du réflexe général de posture

Effet comportemental : Excitation cyanose

CL50 Inhalation – souris – 2h – 2800 ppm

***Irritation de la peau*** : donnée non disponible

***Irritation des yeux*** : donnée non disponible

***Sensibilisation*** : donnée non disponible

## **12- Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Pas de données enregistrées.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas de données enregistrées.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données enregistrées.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas de données enregistrées.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Pas de données enregistrées.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Les mélanges renversés ne doivent pas être évacués dans les égouts ou les eaux souterraines.



## **13-Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer ce mélange et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux spéciaux.

## **14-Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro UN**

ADR/IMDG/IATA : 1993

### **14.2 Nom d'expédition des Nations Unies**

ADR : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isopropyl nitrite)

IMDG : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (isopropyl nitrite)

IATA : Flammable liquid, n.o.s. (Isopropyl nitrite)

### **14.3 Classe (s) de danger pour le transport**

ADR/IMDG/IATA : 3

### **14.4 Groupe d'Emballage :**

ADR/IMDG/IATA : II

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

ADR/IMDG/IATA : S.O.

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :**

Donnée non disponible

## **15-Informations Règlementaires**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE)  
N° 1907/2006.

### **15.1 Règlementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Donnée non disponible.

### **15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible.

## **16-Autres Données**

### **Autres informations**

Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide.

La SARL MEN'S CLUB ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.